

À retenir

- . Au 1^{er} janvier 2019, **191 377** personnes résident dans le Gers
- . La population se stabilise entre 2013 et 2019 (+ 0,1 % par an) alors qu'elle augmentait entre 2008 et 2013 (+ 0,5 %)
- . Avec plus d'arrivées que de départs, l'excédent migratoire compense le déficit naturel, les naissances étant moins nombreuses que les décès
- . Les deux principales agglomérations, Auch et L'Isle-Jourdain, gagnent des habitants
- . L'est du département bénéficie toujours du dynamisme toulousain. L'ouest connaît aussi un certain élan démographique, mais la population diminue dans le nord et le sud du département

Avec 191 377 habitants au 1^{er} janvier 2019, le Gers est un département peu peuplé : c'est le 10^e département d'Occitanie par sa population, seuls le Lot, l'Ariège et la Lozère sont moins peuplés. Au niveau national, il occupe la 89^e place des départements, entre la Nièvre et la Meuse. Avec 25 527 habitants, l'agglomération d'Auch est la seule agglomération (unité urbaine) de plus de 10 000 habitants. L'Isle-Jourdain, deuxième agglomération du Gers, avoisine les 9 000 habitants.

La population augmente à l'est mais aussi dans l'ouest du département

La population du département est quasi stable entre 2013 et 2019. L'excédent migratoire (+ 0,5 % par an) compense le déficit des naissances sur les décès. La population augmente surtout à l'est du département, jusqu'à Auch, secteur qui profite de sa proximité avec Toulouse. Elle progresse aussi à l'ouest, notamment à Riscle, Nogaro et Eauze. À l'inverse, elle diminue dans le nord et le sud du département.

La population de l'agglomération de L'Isle-Jourdain, la plus proche de Toulouse, augmente de 2,1 % par an grâce à des soldes naturel et migratoire positifs, ce dernier atteignant + 1,8 % par an. Malgré des décès supérieurs aux naissances, la population de l'agglomération d'Auch augmente, grâce à l'attractivité du territoire (+ 0,5 %).

La population baisse dans les agglomérations de Condom, Fleurance et Vic-Fezensac en raison de déficits naturels élevés. L'agglomération de Condom se distingue des deux autres par des départs plus nombreux que les arrivées en sus d'un déficit naturel. En revanche, l'agglomération de Vic-Fezensac affiche une forte attractivité, toutefois insuffisante pour endiguer le déficit naturel.

Une attractivité moindre et un déficit naturel plus prononcé stoppent l'accroissement de population

Alors qu'en Occitanie et en France métropolitaine l'accroissement de population ralentit, il s'éteint dans le Gers. En effet, la croissance démographique, passe de + 0,5 % par an entre 2008 et 2013, à + 0,1 % sur la période récente. Entre les deux périodes, le déficit naturel se creuse et l'excédent migratoire se réduit.

La croissance de la population ralentit dans les agglomérations d'Auch et de L'Isle-Jourdain. Pour la première, le ralentissement résulte d'une dégradation du déficit naturel qui passe de - 0,2 % par an à - 0,4 %. Pour L'Isle-Jourdain, le rythme de croissance reste élevé (+2,1 % par an) malgré les baisses cumulées des excédents naturel et migratoire.

Les agglomérations de Fleurance et de Vic-Fezensac, dont la population était restée stable entre 2008 et 2013, perdent désormais des habitants. La baisse de population s'accroît dans celle de Condom qui passe de - 0,5 % par an entre 2008 et 2013 à - 1,3 % sur la période récente.

Les aires d'attraction des villes gersoises¹

Sept aires d'attraction des villes ont leur commune centre dans le département du Gers. Ces aires hébergent 106 048 habitants, pas tous gersois car l'aire d'attraction de Condom empiète sur le département du Lot-et-Garonne.

Entre 2013 et 2019, trois aires sur sept perdent des habitants (Condom, Vic-Fezensac, Mirande) et seules les aires d'Eauze et de Nogaro gagnent de la population (respectivement + 0,5 % et + 0,3 % par an). La population de l'aire d'Auch, qui héberge un Gersois sur trois, reste stable, comme celle de Lectoure.

Par rapport à la période 2008-2013, l'aire d'Eauze gagne plus d'habitants, et celle de Mirande en perd moins. La dynamique démographique se détériore dans les autres : elle ralentit dans celle de Nogaro, s'éteint dans celles d'Auch, de Lectoure et se dégrade dans les aires de Condom et de Vic-Fezensac .

Avertissements

- La situation sanitaire avait conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement de 2021. La méthode de calcul des populations annuelles a donc été adaptée, et les évolutions mesurées sur la dernière période doivent être analysées avec un pas de six ans (ici 2013-2019). La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire et du solde naturel sur des périodes de durées différentes (cinq ans pour 2008-2013, six ans pour 2013-2019) n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle.

1 Cf. définition : <https://www.insee.fr/fr/information/4803954>

- Afin d'améliorer la prise en compte de la multi-résidence, notamment des enfants en résidence partagée, le questionnaire du recensement de la population a évolué en 2018. L'évolution de population mesurée entre 2013 et 2019 est ainsi affectée d'un très léger effet questionnaire, inférieur à 0,1 % par an.
- La somme des deux composantes du taux d'évolution annuel (solde naturel et solde migratoire) peut différer du taux d'évolution total en raison des arrondis.

Population municipale au 1^{er} janvier 2019 et évolution annuelle moyenne entre 2013 et 2019

	Population 2019	Population 2013	Évolution annuelle moyenne 2013-2019 (%)		
			Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Gers	191 377	190 276	+ 0,1	- 0,5	+ 0,5
Occitanie	5 933 185	5 683 878	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,7
France métropolitaine	65 096 768	63 697 865	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (1)					
Auch	64 271	64 395	- 0,0	- 0,3	+ 0,3
Condom (2)	12 842	13 571	- 0,9	- 0,6	- 0,3
Eauze	7 515	7 313	+ 0,5	- 0,6	+ 1,1
Lectoure	6 236	6 290	- 0,1	- 0,9	+ 0,8
Nogaro	5 756	5 664	+ 0,3	- 0,6	+ 0,9
Vic-Fezensac	5 319	5 394	- 0,2	- 1,1	+ 0,8
Mirande	4 109	4 242	- 0,5	- 0,9	+ 0,4
Principales unités urbaines du département (top 5)					
Auch	25 527	25 231	+ 0,2	- 0,4	+ 0,5
L'Isle-Jourdain	9 072	8 012	+ 2,1	+ 0,3	+ 1,8
Condom	6 493	7 003	- 1,3	- 0,8	- 0,4
Fleurance	5 924	6 280	- 1,0	- 1,0	+ 0,0
Vic-Fezensac	3 983	4 026	- 0,2	- 1,3	+ 1,1
Principales communes du département (top 10)					
Auch	22 173	21 962	+ 0,2	- 0,4	+ 0,6
L'Isle-Jourdain	9 072	8 012	+ 2,1	+ 0,3	+ 1,8
Condom	6 493	7 003	- 1,3	- 0,8	- 0,4
Fleurance	5 924	6 280	- 1,0	- 1,0	+ 0,0
Eauze	3 975	3 877	+ 0,4	- 0,9	+ 1,3
Lectoure	3 672	3 730	- 0,3	- 1,4	+ 1,2
Vic-Fezensac	3 546	3 563	- 0,1	- 1,4	+ 1,3
Mirande	3 450	3 572	- 0,6	- 0,9	+ 0,4
Gimont	3 016	2 871	+ 0,8	- 0,5	+ 1,4
Pavie	2 501	2 426	+ 0,5	- 0,1	+ 0,6

(1) Dont la commune centre est dans le département

(2) Y compris les communes d'un autre département

Source : Insee, recensements de la population, état civil

Évolutions annuelles moyennes sur les périodes 2013-2019 et 2008-2013

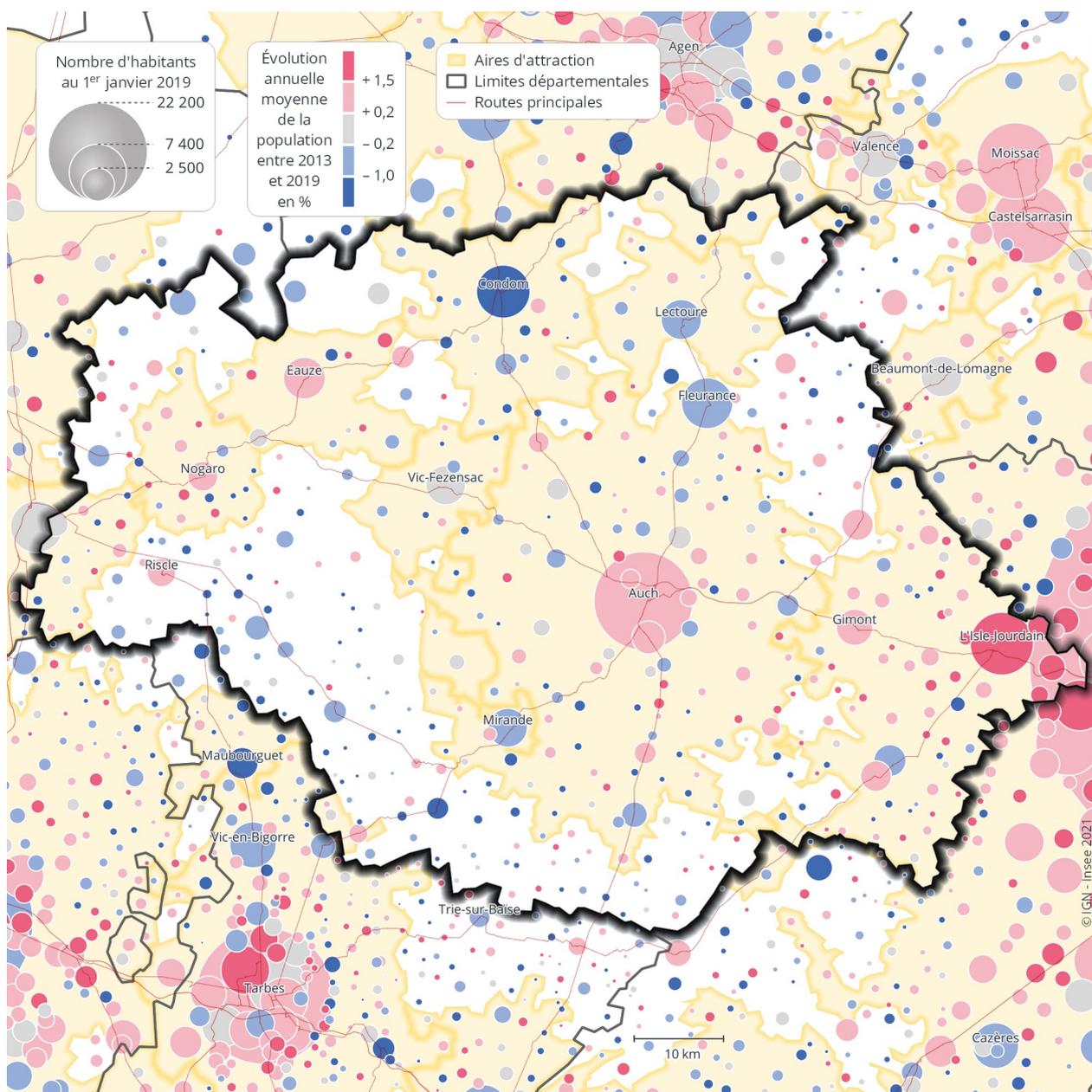
	Évolution annuelle moyenne 2013-2019 (%)			Évolution annuelle moyenne 2008-2013 (%)		
	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Gers	+ 0,1	- 0,5	+ 0,5	+ 0,5	- 0,3	+ 0,8
Occitanie	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,7	+ 1,0	+ 0,2	+ 0,8
France métropolitaine	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (1)						
Auch	- 0,0	- 0,3	+ 0,3	+ 0,5	- 0,2	+ 0,6
Condom (2)	- 0,9	- 0,6	- 0,3	- 0,3	- 0,5	+ 0,2
Eauze	+ 0,5	- 0,6	+ 1,1	+ 0,3	- 0,5	+ 0,9
Lectoure	- 0,1	- 0,9	+ 0,8	+ 0,2	- 0,6	+ 0,8
Nogaro	+ 0,3	- 0,6	+ 0,9	+ 0,5	- 0,3	+ 0,8
Vic-Fezensac	- 0,2	- 1,1	+ 0,8	+ 0,2	- 0,6	+ 0,7
Mirande	- 0,5	- 0,9	+ 0,4	- 0,8	- 0,5	- 0,4
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Auch	+ 0,2	- 0,4	+ 0,5	+ 0,3	- 0,2	+ 0,5
L'Isle-Jourdain	+ 2,1	+ 0,3	+ 1,8	+ 2,7	+ 0,6	+ 2,1
Condom	- 1,3	- 0,8	- 0,4	- 0,5	- 0,6	+ 0,1
Fleurance	- 1,0	- 1,0	+ 0,0	+ 0,0	- 0,7	+ 0,7
Vic-Fezensac	- 0,2	- 1,3	+ 1,1	+ 0,1	- 0,7	+ 0,8
Principales communes du département (top 10)						
Auch	+ 0,2	- 0,4	+ 0,6	+ 0,2	- 0,3	+ 0,5
L'Isle-Jourdain	+ 2,1	+ 0,3	+ 1,8	+ 2,7	+ 0,6	+ 2,1
Condom	- 1,3	- 0,8	- 0,4	- 0,5	- 0,6	+ 0,1
Fleurance	- 1,0	- 1,0	+ 0,0	+ 0,0	- 0,7	+ 0,7
Eauze	+ 0,4	- 0,9	+ 1,3	- 0,3	- 0,8	+ 0,5
Lectoure	- 0,3	- 1,4	+ 1,2	- 0,1	- 1,2	+ 1,1
Vic-Fezensac	- 0,1	- 1,4	+ 1,3	- 0,4	- 0,8	+ 0,5
Mirande	- 0,6	- 0,9	+ 0,4	- 0,8	- 0,5	- 0,3
Gimont	+ 0,8	- 0,5	+ 1,4	- 0,0	- 0,1	+ 0,1
Pavie	+ 0,5	- 0,1	+ 0,6	+ 0,6	+ 0,2	+ 0,5

(1) Dont la commune centre est dans le département

(2) Y compris les communes d'un autre département

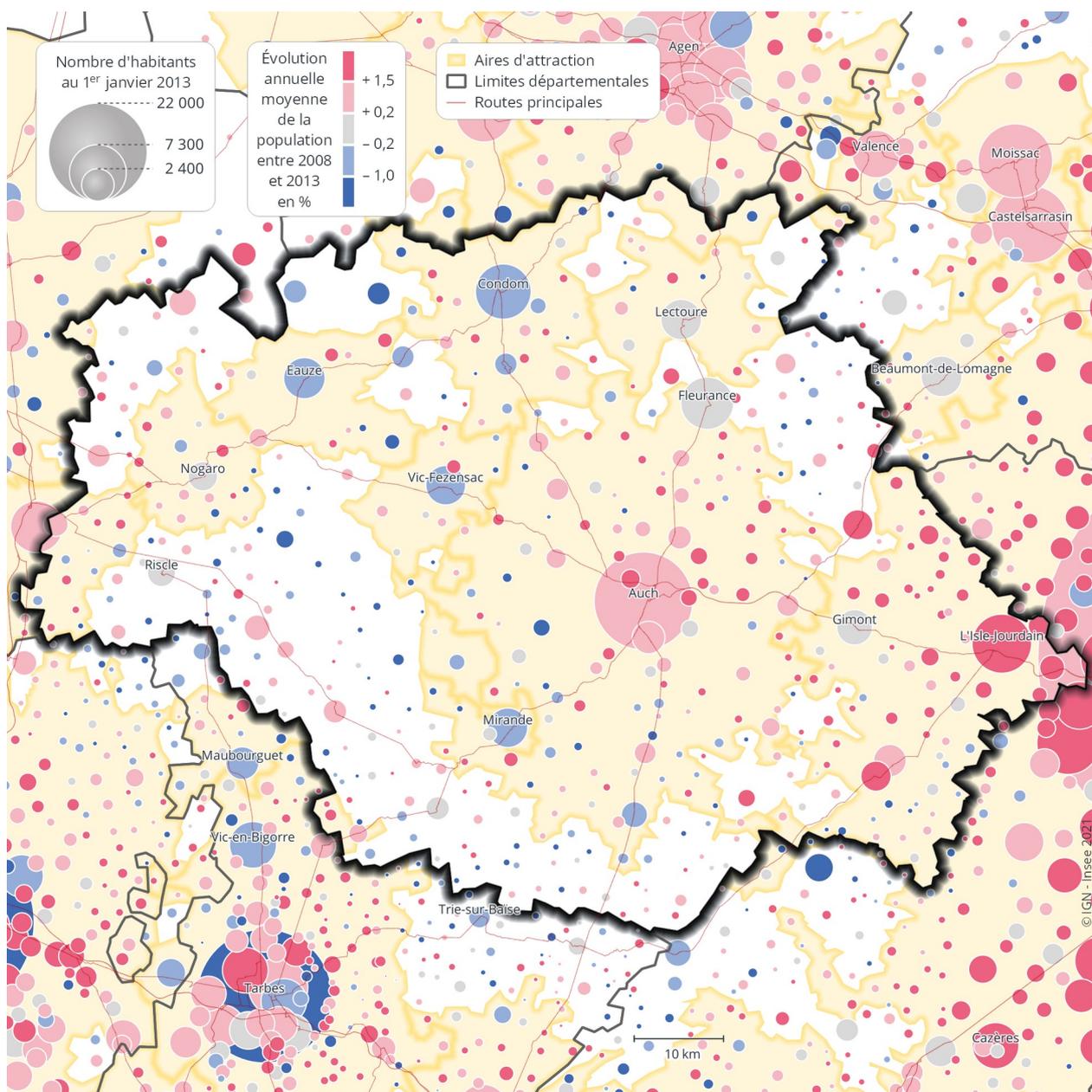
Source : Insee, recensements de la population, état civil

Population municipale au 1^{er} janvier 2019 et évolution annuelle moyenne entre 2013 et 2019



Source : Insee, recensements de la population

Population municipale au 1^{er} janvier 2013 et évolution annuelle moyenne entre 2008 et 2013



Source : Insee, recensements de la population